

Le Prix MAIF pour la **sculpture** dévoile le projet lauréat de son édition 2022 :

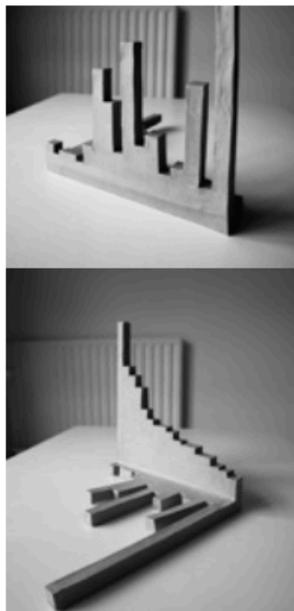
Datasculpture par **Émilie Perotto**

Élue par un jury indépendant composé de professionnels de l'art et d'experts de l'innovation, **Émilie Perotto**, est la lauréate de l'édition 2022 du Prix MAIF pour la sculpture. Cette récompense propose aux artistes d'explorer les technologies innovantes pour les mettre au service de leur propos artistique et/ou de leur processus de création.

Avec son œuvre *Datasculpture*, l'artiste ambitionne de **traduire plastiquement et de rendre perceptible des extraits de « data »** grâce à l'impression 3D céramique. Ce projet qui traite de la question des **technologies sous le prisme de la manipulation des données** sera développé dans les prochains mois pour aboutir à la **production d'une sculpture en deux exemplaires**.

Le Prix MAIF pour la sculpture permettra à la lauréate de réaliser son projet en usant de technologies innovantes d'une manière non pas instrumentale mais narrative et engagée. **L'objectif étant de créer non pas une sculpture utilisant le numérique pour se développer, plutôt une sculpture qui modifie notre relation au numérique.**

« La sculpture, pour moi, c'est un médium que j'envisage comme celui de la rencontre physique entre un corps, une sculpture et un espace. C'est cette rencontre qui permet de se sentir l'un des innombrables participant(e)s d'un monde partagé. Ces dernières années, j'ai beaucoup travaillé sur des sculptures préhensibles, des sculptures que l'on peut toucher, que l'on peut prendre contre soi. » Émilie Perotto



LE PROJET

Pour le Prix MAIF pour la sculpture, Émilie Perotto abordera les technologies sous le prisme des « données ». Avec son œuvre *Datasculpture*, elle souhaite matérialiser des « datas » à l'aide d'une sculpture tangible, mettre en perspective des données chiffrées comme les richesses naturelles d'un certain nombre de pays versus les conditions de vies de ces derniers.

Elle pourrait, par exemple, choisir de confronter le nombre de kilogrammes d'or extrait des 17 premiers pays producteurs d'or (Chine, Australie, Russie, États-Unis, Canada, Pérou, Ghana, Afrique du Sud, Mexique, Soudan, Ouzbékistan, Indonésie, Kazakhstan, Brésil, Papouasie Nouvelle Guinée, Argentine et Mali) à la mortalité infantile des moins de 5 ans.

Afin d'expérimenter la traduction des données trouvées, Émile Perotto prévoit de travailler avec des chercheurs et designers.

L'œuvre réalisée dans le cadre du prix s'inscrit dans une démarche propre à l'artiste. Imprimée en céramique d'un seul bloc grâce à la prouesse technique de l'impression 3D, cette sculpture sera manipulable par tous. En traduisant les « datas » par le médium d'une sculpture préhensible ; elle permet de ne pas décider d'une façon de poser précisément la sculpture et laisse donc libre à chacun l'interprétation de ces informations. Par ailleurs, l'artiste souhaite présenter sa sculpture sur une assise appartenant ou similaire à celle utilisée au siège social par les collaborateurs MAIF, soit une assise de design contemporain. La sculpture serait alors le prétexte à la conservation. Cette assise, faisant partie intégrante de l'œuvre, rentrerait ainsi en relation avec le lieu qui l'accueil en impliquant ses « habitants » qui seront invités à manipuler la sculpture, la porter ou encore s'asseoir avec elle.

[Découvrez le projet en vidéo expliqué par les artistes sur la page Youtube du Prix](#)





L'ARTISTE

Diplômée de l'ENSA Villa Arson, **Émilie Perotto pratique la sculpture, qu'elle envisage comme le médium de rencontre (mentale et physique) entre un corps humain et un corps plastique dans un espace défini.** Son travail établit des réciprocités d'apports entre elle-même et les personnes qu'elle implique dans la production de ses pièces. **Des relations de confiance, de soin et de responsabilité se nouent autour des sculptures qui deviennent des objets**

sociaux, offrant une expérience active de la sculpture, ainsi qu'une réflexion sur la notion d'autorat, sur le positionnement social de l'artiste et le statut de l'objet d'art. Elle a soutenu en 2016 **sa thèse de doctorat de création centrée sur les pratiques sculpturales contemporaines envisagées comme des situations,** tant dans leurs modes de production, que dans leurs liens aux objets, ainsi que dans les usages qu'elles suscitent (Aix-Marseille Université/ESADMM).

Ses sculptures les plus récentes ont bénéficié d'une exposition monographique en 2021 au FRAC Poitou-Charentes. D'autres de ses œuvres sont installées de façon pérenne : à la fondation Albert Gleizes Moly Sabata à Sablons ou encore dans la Forêt d'art contemporain dans les Landes. Elle met régulièrement en œuvre **des actions sculpturales,** comme récemment à l'université Bordeaux-Montaigne, au Centre Pompidou (Paris) et à l'INHA (Paris). Depuis 2013, elle enseigne la sculpture à l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne, activité qui participe pleinement à sa pratique sculpturale.

LE PRIX

Depuis 2008, le Prix MAIF pour la sculpture accompagne les artistes français pour donner vie à un projet audacieux de sculpture, en soutenant la production d'une œuvre en deux exemplaires.

Depuis son renouvellement de formule lors de l'édition 2020, le Prix MAIF pour la sculpture invite les artistes à créer **un projet innovant conçu et/ou réalisé avec des technologies actuelles.** MAIF fait ainsi écho aux évolutions sociétales et aux recherches des artistes, qui s'emparent des technologies actuelles désormais incontournables, dans des domaines aussi différents que l'intelligence artificielle, l'impression 3D ou 4D, la robotique...

LE JURY

Composé d'experts indépendants et de professionnels de l'art et de l'innovation, le jury 2022 du Prix MAIF pour la sculpture est composé de :

- **Dominique Mahé,** président de la MAIF et président du jury
- **Nils Aziosmanoff,** président co-fondateur du Cube, centre de création numérique
- **Manuela de Barros,** chercheuse et maitresse de conférences en philosophie, esthétique et théories des Arts au département Arts plastiques de l'Université Paris 8
- **Marialya Bestougeff,** directrice de l'innovation du CENTQUATRE-PARIS
- **Alexandre Bohn,** directeur du FRAC Poitou-Charentes
- **Gaël Charbau,** critique d'art et commissaire d'exposition indépendant
- **Anne Langlois,** directrice du centre d'art 40mcube à Rennes
- **Hervé Pérard,** délégué général de SIANA, Centre de ressources pour les cultures numériques, et trésorier de TRAS, Transversale des Réseaux Arts-Sciences

Pour rappel, **4 projets finalistes avaient été sélectionnés en février dernier, ceux de Nathan André, d'Alexis Cladiere, d'Antoine Renard et enfin d'Émilie Perotto.**

LA DOTATION ET LES PROCHAINES ÉTAPES

Le projet lauréat bénéficie d'un soutien financier - **une enveloppe de 40 000 euros maximum dédiée au développement du projet et à la production d'une sculpture en 2 exemplaires** -, ainsi que d'un accompagnement personnel, pédagogique et médiatique pour produire un projet inédit, avec l'appui d'experts et d'acteurs économiques que MAIF souhaite soutenir et mettre en lumière.

La lauréate va désormais approfondir le développement de son projet puis se lancer dans la production de la sculpture, accompagnée à chaque étape par les partenaires techniques choisis par l'artiste et les équipes du Prix.

CONTACT ORGANISATION ET MÉDIAS

L'ART EN PLUS

Amandine Legrand - a.legrand@lartenplus.com - 01 45 53 62 74

CONTACTS MÉDIAS

MAIF

Garry Ménardeau - garry.menardeau@maif.fr - 05 49 73 75 86

Simon Vuillemin - simon.vuillemin@maif.fr - 05 49 73 89 76

INFORMATIONS

www.maif.fr/prix-sculpture

[Retrouvez le Prix MAIF pour la sculpture sur Facebook](#)

LÉGENDES

page 1 : Simulations du projet *Datasculpture*, courtesy de l'artiste Émilie Perotto

page 2 : Extraits du film portrait de l'artiste Émilie Perotto, réalisé par Instant

page 3 : Portrait d'Émilie Perotto, Copyright : Sylvie Humbert/MAIF

A propos de MAIF

6ème assureur automobile et 1er assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En 2019, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros.

Plus d'informations sur : www.maif.fr

